



**MINISTÈRE
DU TOURISME
ET DU TRAVAIL,**
*en charge des relations
avec les Institutions*

LE MINISTRE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

OBJET DU MARCHE

Mission d'assistance juridique au profit du ministère du tourisme et du travail, en charge des relations avec les institutions

I - Informations relatives à l'acheteur public

1. **La catégorie à laquelle appartient l'acheteur public :** La Polynésie française
2. **Le nom et les coordonnées de l'organisme acheteur :** Le ministère du tourisme et du travail, en charge des relations avec les institutions, BP 2551, 98713 Papeete, Tahiti, Polynésie française, immeuble UUPA (4^{ème} étage), rue Edouard AHNNE, Papeete, tél : 40 50 88 60, fax : 40 50 88 61, secretariat@tourisme.min.gov.pf
3. **Autorité compétente :** Madame la ministre du tourisme et du travail, en charge des relations avec les institutions

II - Objet et caractéristiques principales

La présente mission d'assistance juridique au profit du ministère du tourisme et du travail, en charge des relations avec les institutions doit permettre d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement en accompagnant le ministère dans l'évolution, l'adaptation de la réglementation dans les domaines dont le ministère a la charge :

- Le tourisme ;
- Le travail, l'emploi et la formation professionnelle.

III – Types de procédure

Marché de services passé selon la procédure adaptée (MAPA) en application de l'article LP 321-1 du code polynésien des marchés publics.

IV – Critères d'attribution

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article LP 235-2 et suivants du code polynésien des marchés publics et donnera lieu à un classement des offres.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante (détaillé dans le règlement de consultation) :

- Valeur technique de l'offre : 60 points
- Prix : 40 points

V – Délais de remise des offres

Les date et heure limites de réception des offres sont fixées au vendredi 3 août 2018 à 12 h 00 (midi).

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

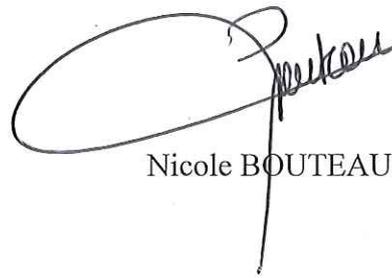
VI – Adresses

Adresse auprès de laquelle les documents de la consultation peuvent être retirés :

Auprès du correspondant budgétaire ministériel,
Ministère du tourisme et du travail, en charge des relations avec les institutions
B.P 2551, 98713 Papeete TAHITI
Immeuble UUPA, Rue Edouard AHNNE, 4^e étage, Papeete TAHITI
Tel : (689) 40 50 88 72 ; Fax : (689) 40 50 88 61
Email : secretariat@tourisme.min.gov.pf
Du lundi à vendredi (sauf les jours fériés) de 7h 30 à 17h 00

VII – Date d’envoi du présent avis à la publication : le 17 juillet 2018

La ministre du tourisme et du travail
en charge des relations avec les institutions



Nicole BOUTEAU





MINISTÈRE
DU TOURISME
ET DU TRAVAIL,
*en charge des relations
avec les Institutions*

N° 352 /MTT

Papeete, le 17 JUIN 2018

LE MINISTRE

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Mission d'assistance juridique au profit du ministère du tourisme et du travail, en charge des relations avec les institutions

I - Informations relatives à l'acheteur public

1. **La catégorie à laquelle appartient l'acheteur public :** La Polynésie française
2. **Le nom et les coordonnées de l'organisme acheteur :** Le ministère du tourisme et du travail, en charge des relations avec les institutions, BP 2551, 98713 Papeete, Tahiti, Polynésie française, immeuble UUPA (4^{ème} étage), rue Edouard AHNNE, Papeete, tél : 40 50 88 60, fax : 40 50 88 61, secrétariat@tourisme.min.gov.pf
3. **Autorité compétente :** Madame la ministre du tourisme et du travail, en charge des relations avec les institutions

II - Objet et caractéristiques principales

La présente mission d'assistance juridique au profit du ministère du tourisme et du travail, en charge des relations avec les institutions doit permettre d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement en accompagnant le ministère dans l'évolution, l'adaptation de la réglementation dans les domaines dont le ministère a la charge :

- Le tourisme ;
- Le travail, l'emploi et la formation professionnelle.

Le prestataire se verra confier l'organisation, le pilotage et la coordination des missions ci-après définies :

- Au titre du conseil et de l'accompagnement, produire la documentation utile à l'attention du Ministre et de son cabinet :
 - notes de synthèse et d'orientation ;
 - rapports et comptes-rendus ;
 - documents et tableaux de suivi et d'évaluation ;
 - proposition de révision de la réglementation ;
 - et tout autre document jugé pertinent pour appuyer et éclairer l'action du Ministre et de son équipe.
- Au titre de l'ordonnancement, du pilotage et de la coordination, sous l'autorité et en appui du Ministre et de son cabinet :
 - assister, participer, coordonner, animer des réunions techniques avec les membres du cabinet, les services, organismes, professionnels des secteurs, publics, sur tout projet, dossier ou sujet jugé pertinent par le Ministre ;

- piloter et coordonner les réformes réglementaires attendues avec les acteurs publics ou privés ;
- rédiger les projets de textes réglementaires

III – Types de procédure

Le marché est passé selon la procédure adaptée (MAPA) en application de l'article LP 321-1 du code polynésien des marchés publics.

L'acheteur public se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant remis une offre classée aux deux premières places. Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre. L'acheteur public peut également attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

IV – Durée du marché

Les prestations seront exécutées sur une période de douze (12) mois à compter de sa date de notification au titulaire par ordre de service.

V – Conditions de participation – Pièces à fournir par les candidats

Chaque candidat aura à produire, dans une enveloppe cachetée, les pièces définies, selon l'ordre et la présentation ci-après :

1. Pièces nécessaires à la sélection des candidatures

1° Situation juridique, fiscale et sociale

- Extrait du registre du commerce et des sociétés
- Le numéro TAHITI
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner conformément au code polynésien des marchés publics ;
- Les attestations ou certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il satisfait à ses obligations fiscales et sociales (DICP, Trésor, CPS)

2° Renseignements relatifs aux capacités financières

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au maximum au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banque ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Un relevé d'identité bancaire

3° Documents et renseignements relatifs aux capacités techniques et professionnelles

- Liste des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Certificats de qualifications professionnelles.

2. Pièces nécessaires au choix de l'offre

Les candidats doivent présenter un dossier relatif à l'offre comprenant le projet de marché avec les pièces suivantes :

- Un acte d'engagement (AE) à parapher sur chaque page, à compléter, dater et signer par la personne habilitée à engager la société et dont le nom sera mentionné dans les différentes rubriques;
- Un cahier des clauses administratives particulières (CCAP), à accepter sans modification, à parapher sur chaque page et signé ;

- Un cahier des clauses techniques particulières (CCTP), à accepter sans modification, à parapher sur chaque page et signé ;
- Un mémoire technique détaillant l'offre de prestations et l'offre financière, conformément aux attentes du cahier des clauses particulières

VI – Critères d'attribution

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article LP 235-2 et suivants du code polynésien des marchés publics et donnera lieu à un classement des offres.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

– Valeur technique de l'offre : 60 points

(Appréciée sur la base du dossier de candidature)

- Maîtrise du droit public, du droit des affaires, pertinence de la méthodologie de travail (50 % soit 30 points)
- Profil de l'équipe et références. Connaissance des domaines d'intervention du ministère, de la collectivité, et des acteurs concernés (30 % soit 18 points)
- L'expérience dans les domaines concernés et les réalisations identiques ou similaires (20 % soit 12 points)

– Prix : 40 points

On attribue la note 40 au candidat proposant le prix le plus bas ; on déduit ensuite la note des autres candidats par la formule suivante :

$$N_i = 40 \frac{P_i - P_{\text{mini}}}{P_i} \times 40$$

*N_i est la note sur 40 du soumissionnaire n°i
P_i le prix proposé par le soumissionnaire n°i
P_{mini} le prix le plus bas proposé*

VII – Délais de remise des candidatures et/ou des offres

Les date et heure limites de réception des offres sont fixées au vendredi 3 août 2018 à 12 h 00 (midi).

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

VIII – Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires techniques nécessaires à leur étude, les candidats pourront prendre contact avec le responsable en charge du dossier :

Monsieur Lionel LAO, Tél : 40 50 88 72

Mail : lionel.lao@tourisme.min.gov.pf

IX – Adresses

1. Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques)

Auprès du correspondant budgétaire ministériel,

Ministère du tourisme et du travail, en charge des relations avec les institutions

B.P 2551, 98713 Papeete TAHITI

Immeuble UUPA, Rue Edouard AHNNE, 4^e étage, Papeete TAHITI

Tel : (689) 40 50 88 60 ; Fax : (689) 40 50 88 61

Email : secretariat@tourisme.min.gov.pf

Du lundi à vendredi (sauf les jours fériés) de 7h 30 à 17h 00

2. Adresse auprès de laquelle les documents de la consultation peuvent être consultés :

Auprès du correspondant budgétaire ministériel,
Ministère du tourisme et du travail, en charge des relations avec les institutions
B.P 2551, 98713 Papeete TAHITI
Immeuble UUPA, Rue Edouard AHNNE, 4^e étage, Papeete TAHITI
Tel : (689) 40 50 88 60 ; Fax : (689) 40 50 88 61
Email : secretariat@tourisme.min.gov.pf
Du lundi à vendredi (sauf les jours fériés) de 7h 30 à 17h 00

3. Adresse auprès de laquelle les candidatures/offres doivent être envoyées

Les offres doivent être :

- Déposées au ministère du tourisme et du travail contre récépissé à l'adresse suivante :

Ministère du tourisme et du travail, en charge des relations avec les institutions
B.P 2551, 98713 Papeete TAHITI
Immeuble UUPA, Rue Edouard AHNNE, 4^e étage, Papeete TAHITI
Tel : (689) 40 50 88 60 ; Fax : (689) 40 50 88 61
Email : secretariat@tourisme.min.gov.pf
Du lundi à vendredi (sauf les jours fériés) de 7h 30 à 17h 00

- 4. Les dossiers qui seraient remis, ou dont l'avis de réception serait délivré, après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

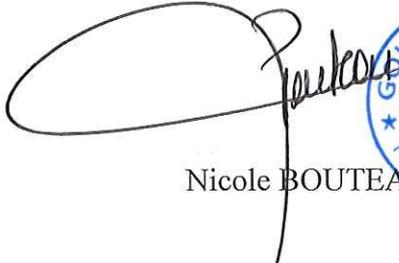
Ils seront renvoyés aux candidats.

X – Conditions de remise des offres et/ou des candidatures

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limite de réception des offres sous enveloppe cachetée portant les mentions suivantes :

- Offre pour « Mission d'assistance d'assistance juridique au profit du ministère du tourisme et du travail, en charge des relations avec les institutions ».

Le ministre du tourisme
et du travail,
en charge des relations avec les institutions


Nicole BOUTEAU

